

**Demande d'autorisation d'exploiter  
enregistrée sous le numéro 13 2025 52**

**Date d'enregistrement de la demande : 26 mai 2025**

| Commune  | N° de la parcelle                      | Identité des propriétaires ou des mandataires |
|----------|--|---|
| VENELLES | BH 7                                   | RIAS rémy                                     |
|          | <b>Superficie demandée : 0,4731 ha</b> |   |

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDTM des Bouches-du-Rhône (adresse ci-dessous) avant expiration du délai de 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier.

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service de l'Agriculture et de la Forêt – Pôle Exploitations et Espaces Agricoles  
16, rue Antoine Zattara  
13332 MARSEILLE cedex 3